Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260303-2026026-DE

COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
L'an deux mil vingt-six, le trois mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026.
Présents : Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Anne-Sophie BOHUON, Pascal COSTARD, Gaëlle DANIELOU, Franck DELALANDE, André DEMEESTERE, Françoise FOUCAUD, Audrey HIROU-ROBERT, Bernard HUBERT-GUGLIELMACCI Olivier JEHANNE, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Franck DELALANDE.
Absent : Olivier JEHANNE.

2026-026 : Atelier service technique : travaux toiture.

Une réfection de la toiture de l'atelier du service technique est nécessaire. Les tôles claires doivent être changées.
L'entreprise COLIN Charpentes de Maxent a transmis une proposition pour un montant de 3 390,00 € HT pour l'installation de tôles translucides naturelles.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'accepter la proposition de l'entreprise COLIN Charpentes de Maxent pour un montant de 3 390,00 € HT pour l'installation de tôles translucides naturelles.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE DE MAXENT
35380